

actu.fr

Au collège Guillaume le Conquérant de Saint-Saëns : les élèves créent leur entreprise


Stéphanie Petit

5-6 minutes

Depuis octobre, plusieurs élèves du collège Guillaume le Conquérant travaillent au fonctionnement de leur mini-entreprise. Une première vente de leur organisée à Rouen fin mars.

Publié le 17 Fév 20 à 11:19





Au collège Guillaume le Conquérant à Saint-Saëns, Élise, PDG de l'entreprise, montre fièrement le porte-clés réalisé par ses collaborateurs. (©Le Réveil de Neufchâtel)

Au **collège Guillaume le Conquérant à Saint-Saëns (Seine-Maritime)**, les élèves se préparent pour premier grand rendez-vous : la **foire de Rouen** qui aura lieu fin mars 2020.

Ils sont environ une quinzaine de salariés. Ils sont mineurs et ne se voient qu'au sein de leur entreprise. Depuis octobre, ils s'activent tous à la réussite des **Rondins de la Varenne**, le nom de leur **mini-entreprise**.

« Nous avons commencé à nous réunir début octobre. Les élèves doivent lancer un **produit** ou un **service**, nous avons brainstormé. Un service pour nous c'est compliqué car ils sont mineurs » explique **Dorothee Deliez**, professeur de mathématiques. Dans leur aventure, les élèves sont parrainés par un chef d'entreprise, choisi par l'association [Entreprendre pour apprendre](#) (EPA) qui chapeaute l'opération, soutenue par les PME.

Donner confiance aux élèves

Bruno Vleeschouwers, professeur de physique chimie, explique :

« Nous avons tous les profils, ceux qui réussissent bien, d'autres moins bien. Ils se sentent tous à l'aise car on ne les juge pas, il n'y a pas de système d'évaluation ».

A la tête de la mini-entreprise, une présidente directrice générale, en la personne d'Élise chapeaute les salariés. « Depuis qu'ils ont leur PDG, Élise, ils sont autonomes. Nous sommes là pour assurer le côté **sécurité**, précise l'enseignant. C'est une **expérience** qui permet à certains élèves de se sentir à

l'aise alors que ce n'est pas forcément le cas dans un cours traditionnel ». Regroupés sur la base du **volontariat**, **professeurs** et élèves se réunissent à la pause déjeuner car les **jeunes entrepreneurs** viennent de différentes classes.



Dorothée Deliez, professeur de mathématiques au collège, conseille le service marketing dans ses démarches. (©Le Réveil de Neufchâtel)

« **Nous essayons de leur donner les bons codes** »

Au travers de la mini-entreprise, ils mettent en pratique les connaissances acquises au fil des années. « Quand il a fallu faire l'**étude de marché**, ils ont compris pourquoi ils avaient appris à faire des statistiques et des pourcentages, remarque Bruno Vleeschouwers. Nous cherchons à ce qu'ils acquièrent une aisance à l'oral. Il y a le regard des autres mais ils vivent avec des **objets connectés** qui ne parlent pas ».

Un aperçu du monde du travail

« Cette expérience a tout même une petite connotation professionnelle, il est question d'entreprise. Nous expliquons son fonctionnement » confie Bruno Vleeschouwers.

Et de poursuivre :

Le premier projet comportait un problème de faisabilité. Ils travaillaient sur un enrouleur de casque. Ils partaient avec un fichier qu'ils avaient téléchargé mais qui n'était pas utilisable commercialement. Le fichier permettait d'imprimer en 3D. Ils n'avaient pas vu qu'une utilisation commerciale était interdite ».

C'est ainsi que les **porte-clés** moins plébiscités ont été choisis.



Au service technique, Mathys et César (à droite) produisent la base des porte-clés. (©Le Réveil de Neufchâtel)

Mais les élèves doivent tout de même se conformer aux règles des entreprises. Ainsi, « lorsqu'ils veulent utiliser un logiciel, il doit être libre de droit. Nous ne pouvons pas utiliser Photoshop. Une entreprise doit respecter le règlement et utilise un logiciel

qu'elle a acheté. Nous essayons de leur donner les bons codes ».

Des rendez-vous à venir

Deux grandes dates attendent les élèves du collège Guillaume le Conquérant. Fin mars, ils seront présents au salon mini-entrepreneur de la [Foire de Rouen](#). « Nous aurons un stand de 2 mètres sur 3. Les élèves seront en position de vendeur devant un public qui n'est pas acquis », explique l'enseignant. À cette occasion, chaque mini-entreprise sera notée sur le stand, la communication.

Quoi qu'il en soit, 75 % des bénéfices de la mini-entreprise reviendront à une **association** ou seront partagés entre les élèves. Les 25 % restants seront reversés à une autre association ou à la mini-entreprise de l'année prochaine.

En mai, les élèves passeront devant un jury composé de professionnels et de membres de l'**Éducation nationale**. « Ils auront quelques minutes pour défendre leur projet. Avec cette deuxième note, ils entreront au classement pour le concours interne », détaille Bruno Vleeschouwers.

En 2019, l'**arbre à insectes** des collégiens de **Gournay-en-Bray** leur avait permis d'aller en finale.

Lire aussi : [Gournay-en-Bray. La mini-entreprise du collège Rollon a reçu un prix pour son hôtel à insectes](#)